

Parcours éducatifs

académie
Nantes



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Parcours éducatifs

Permettre à tout élève de construire quatre parcours éducatifs est un attendu de la loi de la refondation de l'école de la République du 08 juillet 2013.

Ces parcours éducatifs touchent des domaines fondamentaux comme la santé des élèves, la construction de leur avenir, le développement de leur culture artistique et en appellent aux valeurs de la République. Ils visent à renforcer l'ambition de chacun et à lui permettre de construire une culture personnelle sans discrimination.

Ils se construisent progressivement pour et avec l'élève. Cela suppose que les élèves puissent réaliser tout au long de leur scolarité un cheminement prenant appui sur des expériences vécues sur temps scolaire mais aussi sur temps péri-scolaires ou extra-scolaires.

Les parcours éducatifs s'ancrent bien sûr naturellement dans les enseignements. Favoriser leur mise en œuvre concrète suppose en effet de permettre aux élèves de partir des rencontres qui leur sont proposées, des explications données, des prises de distance aménagées pour les conduire vers l'analyse et la construction du sens critique.

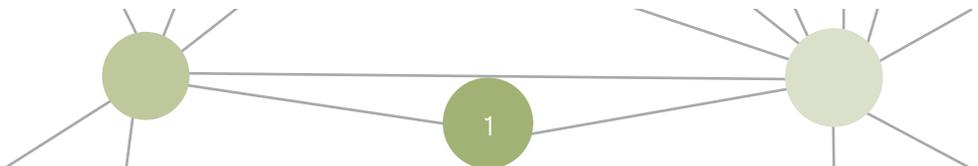
Toutefois les parcours éducatifs dépassent la stricte entrée par discipline le temps d'une année scolaire ou même celui d'un cycle d'enseignement. Ils conduisent en effet les équipes à s'intéresser aux projets qui font sens pour l'élève relativement à ces quatre entrées et lui permettent de se construire tout au long de sa scolarité. Il s'agit donc aussi d'aider l'élève à garder des traces qui font sens pour lui, concrétisent le chemin parcouru et l'aident à lier entre eux les divers projets pédagogiques menés tout au long de la scolarité. Des outils tel FOLIOS permettent cette personnalisation.

Mettre en œuvre les parcours éducatifs induit un pilotage pédagogique affirmé. L'IEC de la circonscription, le directeur de l'école ou le chef d'établissement donne l'impulsion, sensibilise à la cohérence d'ensemble, facilite les partenariats. Ce pilotage a pour objectif d'offrir l'opportunité d'inscrire les enseignements dans une cohérence encore plus forte pour l'élève et sa famille.

Ce document, fruit du travail d'un groupe de réflexion académique, est destiné aux personnels d'encadrement des premier et second degrés, et aux enseignants. Il a vocation à donner des pistes de mises en œuvre réalistes et respectueuses de l'esprit des textes. Il s'enrichira de la mise en pratique dont chacun pourra se saisir.

William MAROIS

Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes,
chancelier des universités





Avenir



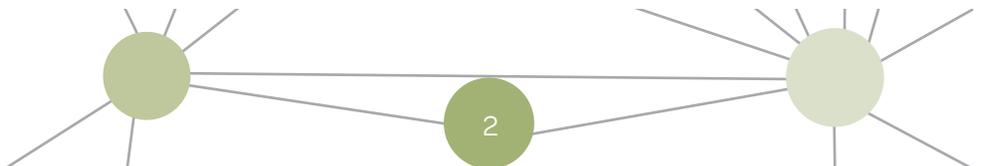
Éducation
artistique
et culturelle



Citoyen



Santé



Deux approches complémentaires

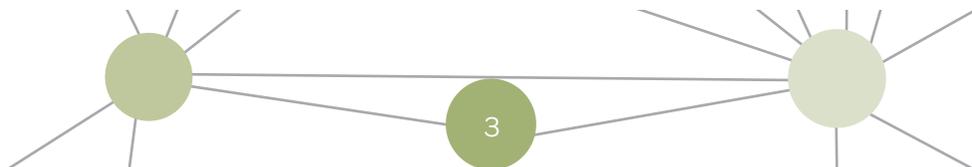
- un chemin pour atteindre des objectifs fixés à l'avance ;
- un processus guidé et progressif.

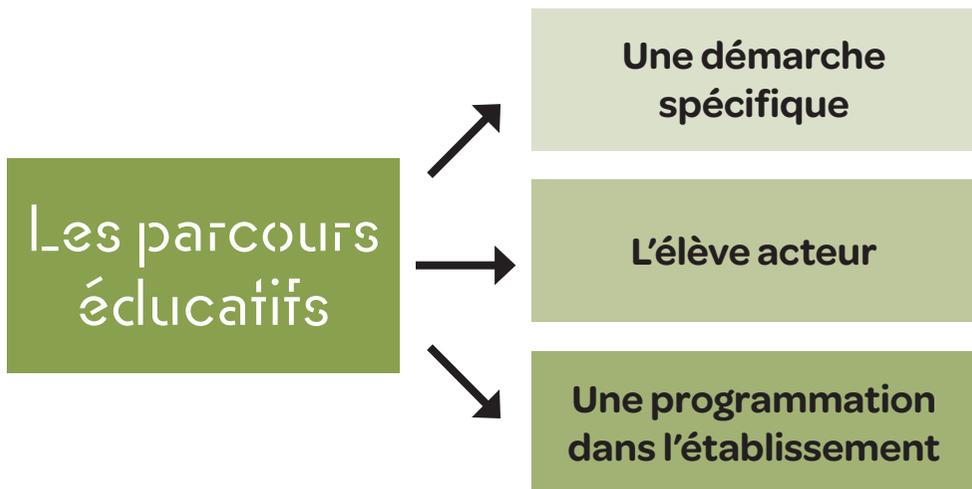
Nouveau cadre structurant de l'action pédagogique, la notion de parcours nécessite d'être définie plus précisément lorsqu'il s'agit des **parcours éducatifs**. Un parcours c'est, d'une part, un chemin que l'élève emprunte pour atteindre des objectifs fixés à l'avance, et d'autre part, un processus guidé et progressif, construit pour offrir à chaque élève la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences.

Deux perspectives indissociables

- le point de vue de l'élève ;
- le point de vue de l'adulte qui l'accompagne.

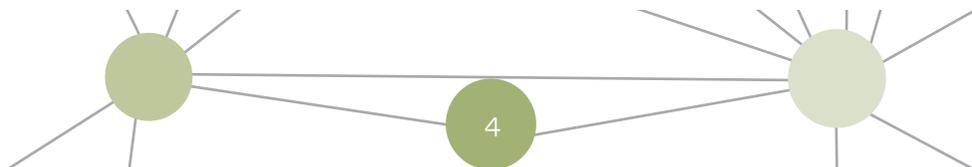
La loi d'orientation et de refondation pour l'école de la république (juillet 2013) précise pour la première fois la nécessité de mettre en place quatre parcours éducatifs : avenir, citoyen, éducation artistique et culturelle, santé.





Une démarche spécifique

- Les parcours prennent appui sur une **démarche qui s'enracine dans les programmes et les différents dispositifs pédagogiques** mis en place dans l'établissement (accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires, enseignements d'exploration, TPE, périodes de formation en milieu professionnel, etc.).
- Au collège, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture constitue un cadre de référence primordial pour la mise en œuvre des parcours. Les parcours éducatifs permettent l'articulation et la mise en cohérence des enseignements réalisés dans la classe et des actions menées dans les temps périscolaire et extrascolaire.



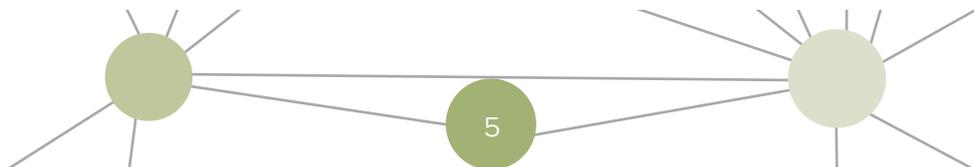
Une programmation dans l'établissement

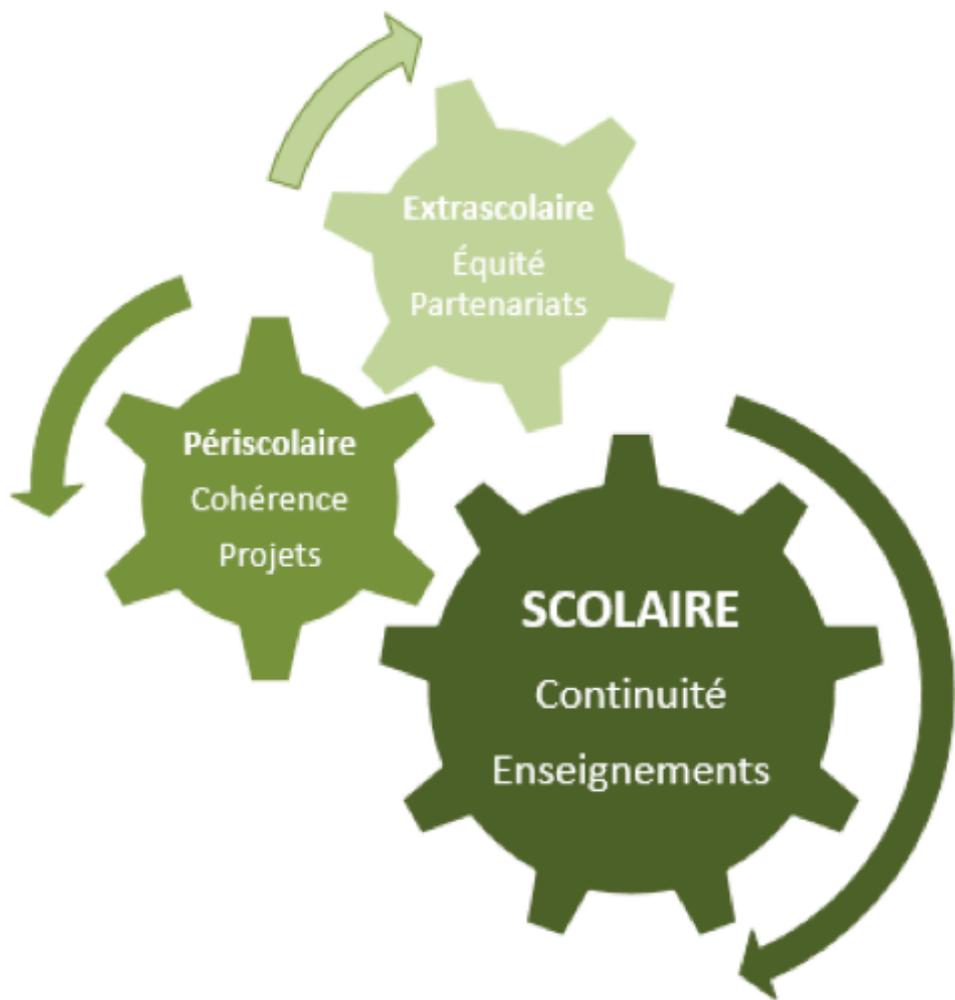
Les parcours éducatifs dans l'école ou l'établissement font l'objet d'une programmation en lien avec les priorités et les objectifs fixés dans le projet d'école ou d'établissement. Il s'agit d'agencer différents chemins possibles pour accompagner et guider les élèves dans la construction de leurs parcours personnels. Cela nécessite de rechercher la continuité et la cohérence entre les activités menées en classe dans le cadre des enseignements et les actions proposées dans le cadre des projets mis en œuvre. De plus, il s'agit pour les équipes pédagogiques de s'interroger sur les stratégies à mettre en œuvre dans les enseignements et les projets pour les orienter vers l'accompagnement des élèves dans les domaines de la réflexivité, de la distanciation et de la construction d'un regard critique.

Une organisation pour rendre l'élève acteur de ses parcours

- Il observe, explore, cherche, exprime ou témoigne de ce qu'il fait.
- Il collabore ou coopère avec ses pairs afin de mesurer le chemin parcouru et d'identifier celui qui reste à parcourir.
- Il prend conscience et donne du sens.
- Il entretient son intérêt et sa motivation.

Les parcours de l'élève s'organisent à partir des enseignements et des actions proposées dans et hors de l'école. L'élève en est le principal acteur. Il acquiert de façon progressive et structurée des connaissances et des compétences qui s'accumulent tout au long de son cheminement. C'est la convergence des différents chemins qu'il suit, qu'il emprunte à différents moments, dans différents cadres, qui contribuera à la construction d'un adulte autonome et responsable.





Les enjeux des parcours éducatifs

Les parcours éducatifs sont fondés sur les enseignements disciplinaires et transversaux, et, pour l'école et le collège, sur le socle commun de connaissances, compétences et de culture. Ils participent au parcours de réussite de l'élève. Réussir son parcours scolaire c'est, pour l'élève, être capable d'appréhender le monde dans lequel il vit, l'interroger, se l'approprier, y trouver sa place pour devenir un adulte citoyen, engagé et responsable. L'épreuve orale du DNB permettra à l'élève d'exposer ses intérêts, ses pratiques et ses engagements dans la réalisation des parcours éducatifs.

3 Temps

Scolaire / Péri-scolaire / Extrascolaire

3 Principes

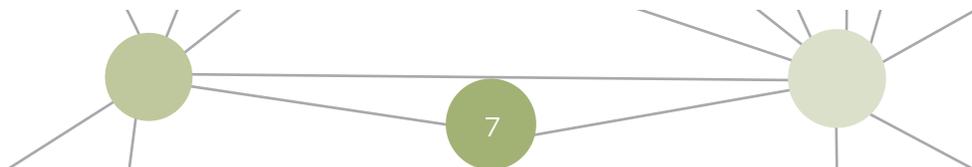
Continuité / Cohérence / Équité

3 Modalités

Enseignements / Projets / Partenaires

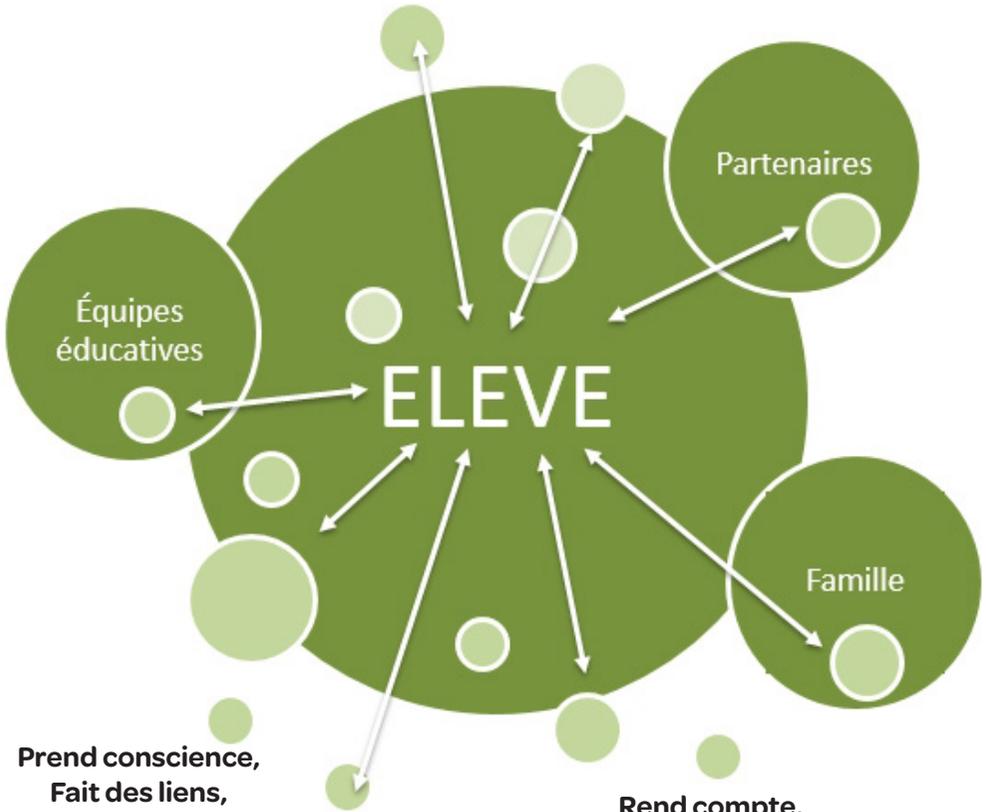
L'élève acquiert dans différents domaines des compétences et des connaissances. Elles doivent prendre sens par la compréhension de ce qu'il fait (ou de ce que l'on attend de lui) mais aussi des raisons pour lesquelles il le fait, de la direction à prendre (les objectifs à atteindre).

Les modalités de mise en œuvre des parcours doivent être articulées en fonction de la multiplicité des approches. Les enseignements, disciplinaires et transdisciplinaires, fondent les parcours éducatifs et concourent à la réussite de chaque élève. Mais les parcours éducatifs se nourrissent aussi des expériences que l'élève acquiert en dehors des temps d'enseignement. D'une part, dans le cadre des projets menés avec des enseignants ou des intervenants extérieurs dans le cadre péri-scolaire et d'autre part, hors temps scolaire, par ses activités personnelles dans des structures partenaires de l'éducation nationale, ou simplement dans le cadre familial et / ou associatif. Les parcours éducatifs permettent à chacun, grâce à la diversité des actions proposées, de s'épanouir dans son établissement, dans son environnement, dans son lieu de vie.



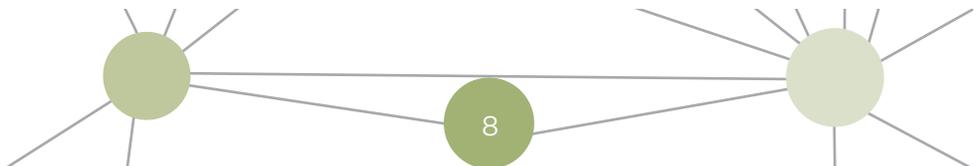
Apprend à...
Est capable de...
Connaît...

Observe, recherche, agit...
Témoigne, exprime...
Coopère, collabore...
Porte un regard critique



Prend conscience,
Fait des liens,
Donne du sens,
Comprend...

Rend compte,
Mesure les progrès réalisés,
Identifie ses points forts/faiblesses.



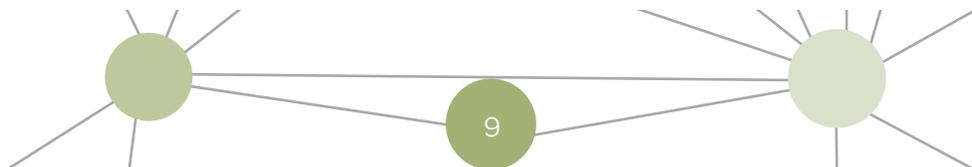
Les spécificités des parcours éducatifs

Les **partenariats** sont le rouage essentiel de la mise en œuvre des parcours. Les partenariats peuvent être institutionnels (avec différents ministères) mais aussi mis en place avec des collectivités territoriales (Région, départements, communes...), des milieux professionnels (économiques, culturels, sociaux, de santé), ou encore des organismes spécialisés (ONISEP, ARS...) ou des mouvements associatifs. Grâce à la complémentarité des approches qu'ils peuvent proposer et à la diversité des modalités utilisées, chacun trouve sa place en fonction de ses compétences et de ses spécificités. L'élaboration concertée des projets entre l'équipe pédagogique et éducative, les intervenants et les partenaires extérieurs assurent la cohérence des actions, des activités et des apprentissages menés avec les élèves. De ce point de vue, la prise en compte de l'ancrage territorial de l'établissement est indispensable, qu'il s'agisse de l'environnement économique, social ou culturel.

De même, la mise en œuvre des parcours éducatifs est l'occasion de donner **aux parents et aux familles** la possibilité de se rapprocher du monde scolaire. Les activités réalisées dans le cadre des parcours permettent de faire une place importante aux familles dans l'accompagnement de leurs enfants. Le dialogue entre parents et enfant pour décider d'activités personnelles peut alors se fonder sur la pertinence des activités envisagées et leurs complémentarités avec les activités proposées dans le cadre scolaire ou périscolaire.

L'élève, acteur essentiel de la construction de ses parcours

L'élève est au centre de la mise en œuvre des parcours éducatifs. Guidé par les adultes qui l'entourent, c'est lui qui construit ses propres parcours. Enseignants, intervenants professionnels, adultes dans l'entourage familial, chacun accompagne, aide l'élève dans ses apprentissages et dans la mise en œuvre des projets auxquels il participe. Grâce à des conseils et des suggestions appropriés, il s'agit d'accompagner l'élève en le guidant dans sa réflexion, dans l'organisation de ses recherches personnelles et de l'aider à s'approprier les expériences vécues. Chaque étape des parcours est l'occasion pour l'élève d'enrichir ses compétences et ses connaissances en s'appuyant sur les acquis déjà réalisés pour envisager les progrès possibles. Cette progression peut se formaliser grâce à un outil numérique – FOLIOS – dans lequel il collecte, mutualise, met en forme ses expériences scolaires et personnelles avec l'aide des adultes qui peuvent suggérer, compléter les informations et l'interroger sur les choix qu'il a fait. Tous les acteurs veillent à ce que l'élève puisse atteindre les objectifs fixés en proposant des activités et des apprentissages, adaptés aux capacités et aux compétences de chacun.



Les parcours éducatifs de l'élève

Trois temps

Scolaire, périscolaire, extrascolaire

Trois principes

Continuité, équité, cohérence

Trois modalités

Enseignements, projets, partenariats

Maternelle

Continuité
Entre les cycles et les niveaux d'enseignement

Élémentaire

Projet d'école, d'établissement / Conseil pédagogique, de cycle, des maîtres : Conseil école-collège
Travail d'équipe / Pluridisciplinarité / Projets d'enseignement / EPI

Collège

Continuité, progressivité et complémentarité des apprentissages / articulation des projets...

Lycée (LGT/LP)

Cycle des
apprentissages
premiers
(PS / MS / GS)
fondamentaux
(CP / CE1 / CE2)

Cycle de
consolidation
(CM1 / CM2 / 6^e)
approfondissements
(5^e / 4^e / 3^e)

Cycle des

2^{nde} / 1^{re} / Terminale...

FOLIO

Cohérence
Entre les différents temps de l'élève et toutes ses activités

Enseignements scolaires

Obligatoires disciplinaires, transversaux EPI / EMC / HDA / EMI / optionnels / éducation EAC / EDD

Activités périscolaires

Projets / ateliers

Activités extrascolaires

Partenariats / enseignements spécialisés / activités personnelles...

Équité

Pour tous, dans tous les établissements et dans tous les territoires

Les parcours éducatifs de l'élève



Avenir



Citoyen



EAC
éducation
artistique
et culturelle



Santé

Trois temps

Scolaire

Enseignements disciplinaires
et transversaux

Périscolaire

Ateliers, projets, actions...
menés par des enseignants
et/ou des intervenants

Extrascolaire

Expériences personnelles
vécues par l'élève.
Actions éducatives menées
par des partenaires

Trois principes

Continuité

Entre les cycles d'enseignement et
progressivité des apprentissages

Cohérence

Articulation entre
enseignements projets,
actions menées...

Équité territoriale

Environnement de
l'établissement et propositions
des partenaires

Trois modalités

Les enseignements

Objectifs de formation,
compétences, connaissances,
socle commun

Les projets

Autonomie, pratiques...

Les partenariats

Professionnels / Familles
Rencontres, découvertes...

Mettre en œuvre au bénéfice de l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Apprend à...

Est capable de...

Connait...

Prend

conscience,

Fait des liens,

Donne du sens,

Comprend...

... rend compte

... mesure les progrès réalisés,

... Identifie ses points forts/faiblesses.

Observe, recherche, agit...

Témoigne, exprime...

Porte un regard critique.

Coopère, collabore...

L'élève



Des parcours fondés sur les enseignements

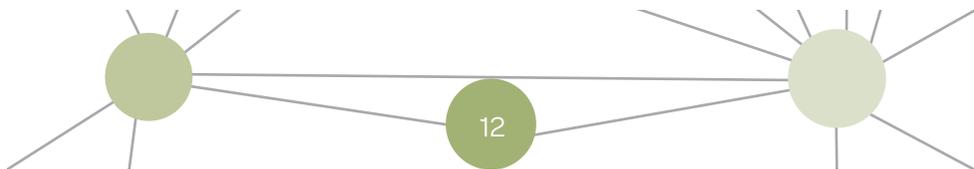
Les enseignements disciplinaires ou transversaux (EMC, EMI, HDA...) sont les fondements des apprentissages des élèves et des actions menées en dehors des enseignements. Dans le cadre de la classe les élèves développent des compétences et mettent en œuvre des apprentissages qu'ils peuvent réinvestir plus facilement dans les projets interdisciplinaires éventuellement en lien avec les partenaires. C'est à partir des actions menées dans le temps scolaire que les élèves s'approprient des démarches et des modalités de travail qui leur permettront de prendre conscience du parcours qu'ils réalisent dans d'autres cadres et notamment dans le cadre extrascolaire. Il est nécessaire pour les enseignants de s'interroger sur la manière dont les élèves sont en capacité de mobiliser leurs acquis dans d'autres contextes. De même les projets réalisés et les expériences vécues à l'extérieur de l'établissement permettent de nourrir les enseignements : capacités à collaborer entre élèves dans des projets, à expérimenter la solidarité, à développer l'esprit d'initiative, à entreprendre et agir en toute autonomie. Les enseignants sont la pierre angulaire de la réflexivité que les élèves doivent acquérir et développer pour faire du lien, donner du sens, comprendre l'intérêt et ainsi susciter l'envie et la motivation. Ils les accompagnent et les guident dans ce travail.

Distinguer les projets des parcours

Il est nécessaire de distinguer ce qui relève d'un projet de ce qui relève d'un parcours. Ce sont les projets, différents et variés, et les expériences vécues qui constituent le parcours. Chaque projet est une étape dans le parcours pour atteindre les objectifs fixés. C'est la temporalité des actions et donc le cadre qui permet de distinguer le projet du parcours.

- Le projet : c'est l'ensemble articulé d'objectifs, de méthodes, de moyens et d'outils mis en œuvre dans une temporalité déterminée et dont le périmètre est identifié à l'avance.
- Le parcours : c'est l'ensemble de projets, articulés, cohérents, diversifiés qui est réalisé dans une temporalité longue, soit un cycle d'enseignement, soit dans le temps de la scolarité obligatoire, soit à plus long terme, dans le parcours de vie. Son périmètre s'élargit à différents domaines explorés dans le cadre de l'établissement ou des actions menées hors temps scolaire.

Il est nécessaire pour l'équipe enseignante de s'interroger sur différents points : comment les projets s'intègrent-ils dans un parcours (continuité, cohérence) ? Comment les acquis des projets s'appuient-ils sur ceux des projets précédents et sont valorisés dans les projets à venir ? Comment les projets permettent-ils la progressivité des acquis ? En quoi un parcours est-il progressif, équilibré, diversifié, enrichissant, innovant ? Comment en mesurer l'impact qualitatif (dans le comportement de l'élève, dans son appétence scolaire, dans sa relation aux autres, sur le climat de la classe ou de l'établissement, etc.).



Des éléments de méthodologie pour construire les parcours

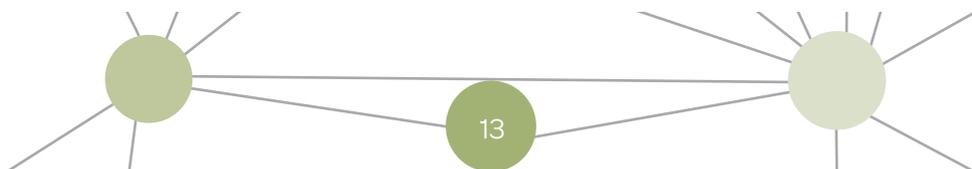
La bonne connaissance du projet d'établissement permet à l'équipe enseignante et éducative de dégager des axes prioritaires pour les actions à mener dans le cadre des parcours éducatifs

Différentes étapes permettent d'en structurer la conception.

- **Première étape** : inventorier les actions existantes et les acquis réalisés dans les enseignements. Ce que l'élève sait faire, ce qu'il est en capacité de faire.
- **Deuxième étape** : identifier les axes qui viendraient compléter les parcours et renforcer leur cohérence qui permettraient d'assurer des parcours cohérents et diversifiés.
- **Troisième étape** : s'interroger sur les méthodes, les démarches, les approches qui sont développées dans les enseignements et dans les projets afin d'aider les élèves à construire leur cheminement personnel. Il s'agit d'identifier les stratégies pédagogiques qui conduisent l'élève à avoir un regard distancié qui donnera du sens aux expériences qu'il a vécues.
- **Quatrième étape** : concevoir et mettre en œuvre des projets équilibrés dans le temps, cohérents dans un déroulement progressif en fonction des capacités des élèves et qui suscitent l'intérêt et la motivation.

Une posture en évolution

Les nouvelles modalités d'enseignement prévues dans la loi de refondation nécessitent de s'interroger sur la posture traditionnelle qui régit les relations entre l'enseignant et les élèves. Au-delà de transmettre des savoirs, il s'agit de les structurer. L'enseignant et d'une manière plus globale les adultes qui interviennent auprès des élèves, accompagnent et guident chacun d'eux pour établir des liens entre les différentes activités et développer la réflexivité nécessaire à la prise de conscience du chemin particulier accompli par chaque élève dans le cadre des parcours.



Pilotage et mise en œuvre des parcours éducatifs à l'école ou en EPLE

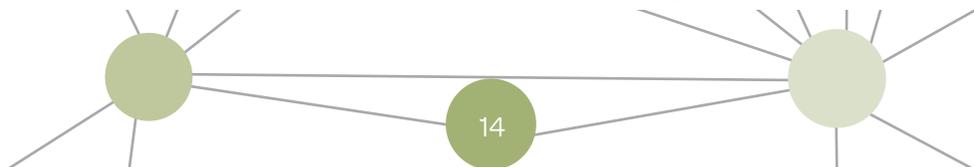
La mise en place au sein des établissements scolaires des quatre parcours éducatifs est une obligation imposée par la loi pour la refondation de l'école de la République. Il s'agit donc de satisfaire à une obligation légale. Mettre en œuvre des parcours pour les élèves ne s'improvise pas, cela nécessite une réelle organisation pédagogique qui relève des responsabilités du directeur de l'école ou du chef d'établissement. Cette organisation pédagogique s'appuie sur la prise en compte de l'existant et les pratiques pédagogiques constatées mais aussi sur les modalités de fonctionnement spécifiques à l'établissement. Le rôle du directeur de l'école ou du chef d'établissement (principal ou proviseur) est fondamental dans le pilotage des parcours éducatifs. À partir de sa connaissance du contexte de l'établissement, c'est le directeur de l'école ou le chef d'établissement qui peut questionner l'ensemble des dispositifs, des actions menées ou à mener pour proposer, dans chaque domaine, un parcours à chaque élève.

Établir un diagnostic partagé à partir de l'état des lieux

À partir d'un questionnement approprié il s'agit de faire un état des lieux, puis un diagnostic, qui conduiront à identifier ce qui se fait déjà dans chaque domaine et ce qui pourrait être fait à l'avenir. Mais au-delà de l'inventaire il s'agit de questionner les actions existantes, par exemple : les actions proposées sont-elles au service du projet d'établissement et du projet d'école ? De quelles manières ? Les indicateurs repérés et/ou l'évaluation des actions existantes permettent-ils d'assurer la cohérence des propositions ? L'inventaire de ce qui existe met-il en évidence des manques ? Quelle est la continuité entre les cycles d'enseignement ? Il y a-t-il une véritable diversité dans les propositions d'actions ou de projets au sein d'un parcours ? Les modalités d'approches sont-elles suffisamment diversifiées pour que chaque élève trouve sa place ? Etc.

Dialoguer avec les équipes enseignantes et les impliquer

Le pilotage des parcours éducatifs passe nécessairement par un temps d'explication à partager avec les équipes pédagogiques mais aussi par un temps d'échange et d'appropriation. Expliquer ce que signifie la notion de parcours pour l'élève, les principes de mise en œuvre et les objectifs à atteindre dans chaque parcours pour tous les élèves, c'est installer un dialogue constructif et fructueux au sein de l'équipe pédagogique. Les lieux de concertation existants sont à privilégier : conseil école collège, conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, commissions de travail dans les bassins... C'est à partir de ces échanges que les équipes pourront envisager la continuité entre les cycles d'enseignements, la progressivité des apprentissages et la cohérence des actions proposées. Le questionnement des enseignants est nécessaire pour mettre en évidence ce qui est fait dans les enseignements disciplinaires, les



enseignements interdisciplinaires (EPI), ou encore dans les dispositifs transversaux. Il s'agit d'analyser la manière dont toutes ces actions participent à la mise en œuvre des parcours éducatifs.

Identifier les ressources territoriales

Le directeur d'école ou le chef d'établissement sont les acteurs principaux de la connaissance de l'environnement. L'établissement dispose-t-il d'un réseau de partenaires du monde économique et professionnel et d'établissements de formations ? De partenaires du monde culturel ? À partir de sa connaissance de l'environnement le directeur de l'école ou le chef d'établissement, identifie et répertorie les différents acteurs locaux en capacité d'apporter une aide ou un soutien aux actions menées dans le cadre scolaire ou périscolaire. Il joue un rôle essentiel pour articuler les actions menées dans l'établissement avec les politiques culturelles conduites par les collectivités territoriales.

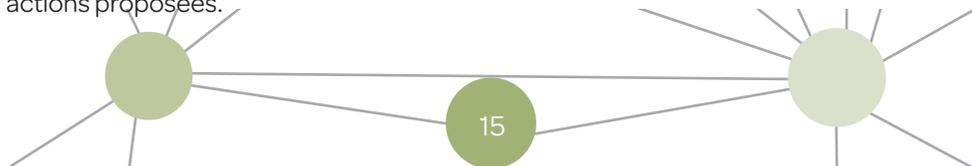
Élaborer une stratégie commune et globale

Une stratégie d'ensemble permet de définir précisément un cadre pédagogique dans lequel s'inscriront les parcours éducatifs et les modalités de leurs mises en œuvre, mais aussi de déterminer les partenaires et d'identifier les personnes ressources. Il s'agit d'interroger sur la manière de réinvestir les différentes expériences vécues par les élèves, les liens et la complémentarité entre les différents parcours, la progressivité des actions et des apprentissages. Quelle est la stratégie pédagogique développée pour faire vivre le parcours tout au long du cursus ou d'un cycle ? Les différentes instances de coordination au sein des écoles et des établissements peuvent être sollicitées pour coordonner la conception et la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs : conseil pédagogique, conseil école collège, conseil de cycle, CESC...

Coordonner la communauté éducative et les partenaires

La multiplicité et la diversité des acteurs extérieurs qui interviennent dans le cadre des quatre parcours éducatifs demandent de porter une attention particulière à chacun des intervenants, son rôle, son action, mais aussi ses compétences et ses capacités à intervenir auprès d'un public scolaire. Des temps de rencontres en amont des interventions en classe sont incontournables. Parfois la signature d'une charte peut permettre d'amorcer les échanges.

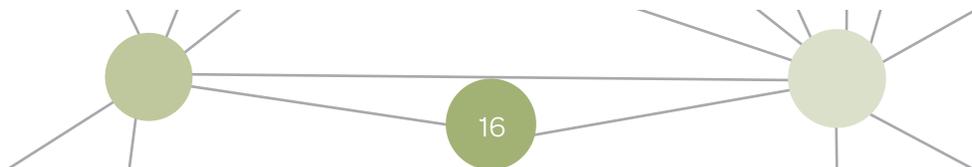
Dans le cadre des parcours éducatifs, le rôle du directeur de l'école ou du chef d'établissement est de faire le lien entre les acteurs du monde éducatif (enseignants, professeurs principaux, COP, professeurs référents...), les parents (les associations représentatives) et les partenaires des mondes économique, culturel ou de santé (professionnels ou associatifs). Ce rôle de pilote est décisif pour respecter à la fois les principes et la diversité des modalités dans la mise en œuvre des parcours éducatifs. Enfin, coordonner les différents acteurs c'est aussi communiquer largement sur ce qui se fait dans l'établissement, les liens avec son environnement et la cohérence des différentes actions proposées.



Prévoir le suivi individuel des parcours éducatifs



Une application disponible dans tous les établissements de l'académie





Accompagner les élèves

grâce aux différentes activités de classe



Stocker, classer et conserver

des documents d'une année sur l'autre dans des espaces individuels de stockage



Partager et mutualiser

des documents dans des espaces collectifs de travail



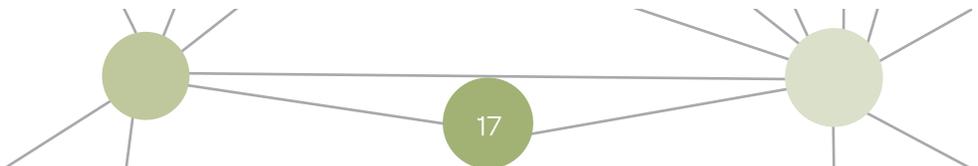
S'informer

par la mise en ligne de ressources et documents actualisés et fiables



Communiquer

entre les utilisateurs d'un même établissement



L'élève, acteur de ses parcours éducatifs



Conserve les traces des différentes actions qu'il a menées



Partage ses documents

Crée et conserve des documents personnels



Complète et modifie les documents mis à sa disposition



Les équipes éducatives accompagnent

Communiquent des actualités, des informations, des évènements...

Mettent à disposition des documents de travail : dossiers, images, fiches...

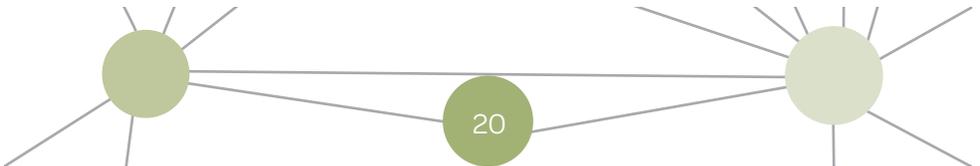
Questionnent les élèves, guident, accompagnent, la réflexivité...

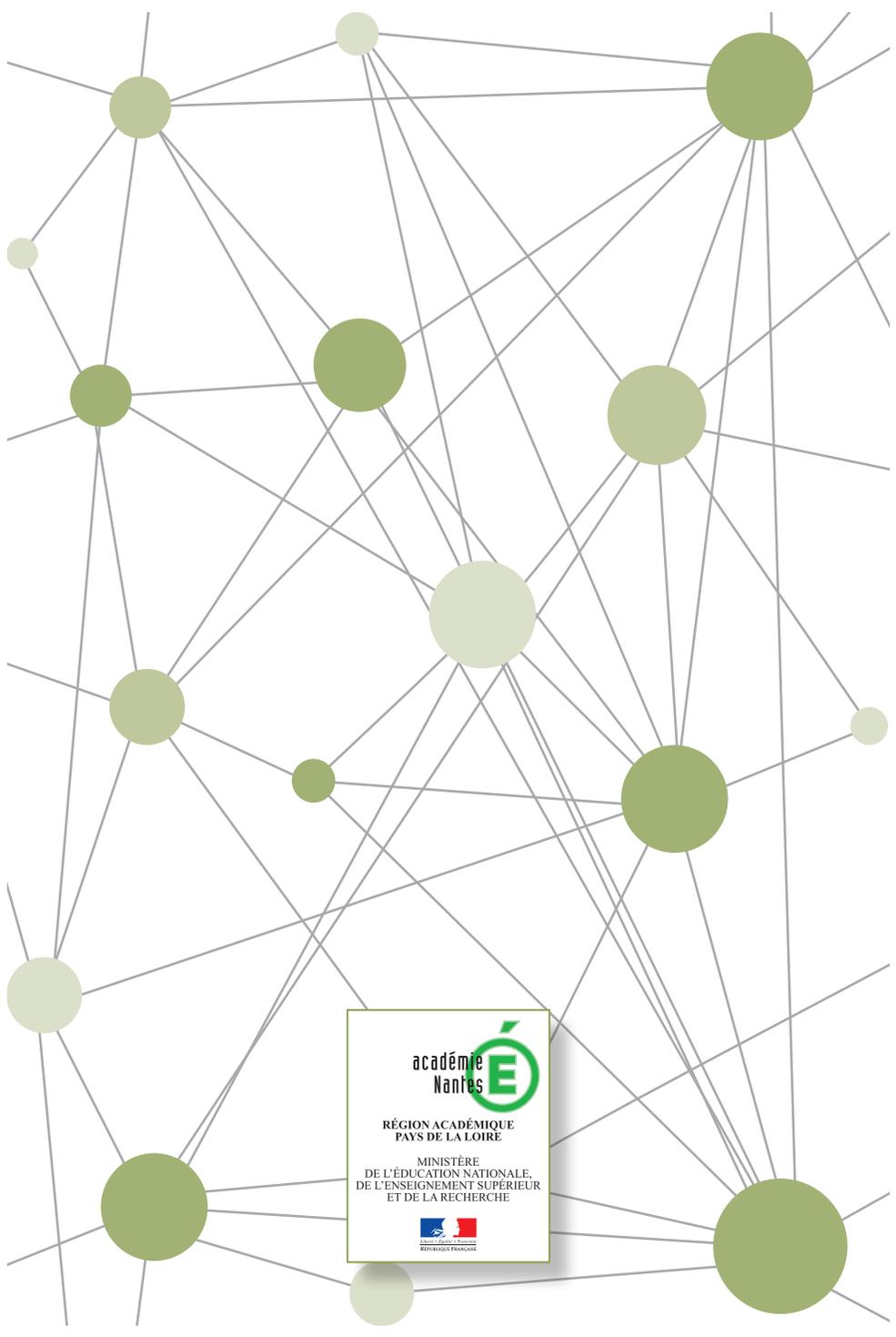
Consultent les documents des élèves pour les aider dans leur choix.





www.ac-nantes.fr





académie
Nantes



RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

